

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
VILLE DE PORT-CARTIER



AVIS PUBLIC

**BIEN D'UNE VALEUR SUPÉRIEURE À 10 000 \$ ALIÉNÉ PAR LA MUNICIPALITÉ
AUTREMENT QUE PAR ENCHÈRE OU SOUMISSION PUBLIQUE**

Je, soussignée, greffière de la Ville de Port-Cartier, donne avis que la municipalité a aliéné comme suit, autrement que par enchère ou soumission publique, le bien ci-après décrit, d'une valeur supérieure à 10 000 \$:

Bien		Nature de l'acte d'aliénation	Prix / Contrepartie (taxes applicables en sus)	Acquéreur
N° de lot pour le terrain (du cadastre du Québec, en la circonscription de Saguenay)	Adresse civique			
4 692 854	36-38, rue Plante Port-Cartier Qc G5B 2E4 (Terrain vacant)	Vente	38 900 \$	GROUPTECH INC.

DONNÉ À PORT-CARTIER, ce 20^e jour du mois de novembre 2025.

La greffière,

M^e Ariane CAMIRÉ

AC/bb